FPETT

Portrait régional.

Données Emploi-formation

Guyane

2024.

*Le FPETT met à votre disposition **une collection de portraits régionaux** qui vise à présenter l'activité du travail temporaire en 2024 sur votre territoire. Que pèse le Travail Temporaire, qui sont les salariés intérimaires et que faut-il retenir de la formation ?*

L'objectif de ces portraits est de vous apporter des repères sur ces questions.

- **La 1ère partie éclaire la dimension économique de l'intérim sur le territoire.**

  Présentées en ETP (équivalents temps plein), les données permettent de mesurer le poids économique du Travail Temporaire et de le comparer aux autres secteurs.

- **La 2ème partie propose une approche axée sur les salariés intérimaires, utile pour une approche RH.**

  Les données, centrées sur les individus, permettent de comprendre le profil (âge, sexe, métiers, secteurs) des personnes à accompagner sur le territoire pour sécuriser leurs parcours professionnels.

- **La 3ème partie propose un panorama des données clés de la formation des salariés intérimaires.**

  Les données présentent les parcours de formation et les profils d'apprenants, illustrant la manière dont le Travail Temporaire contribue au développement de l'emploi et des compétences sur le territoire.

FPETT

En partenariat avec :
OBSERVATOIRE DE L'INTÉRIM ET DU RECRUTEMENT

Que pèse le travail temporaire en Guyane ?

Évolution du volume d'emploi sur 10 ans. (SOURCE : DARES)
2014 - 2024 en ETP

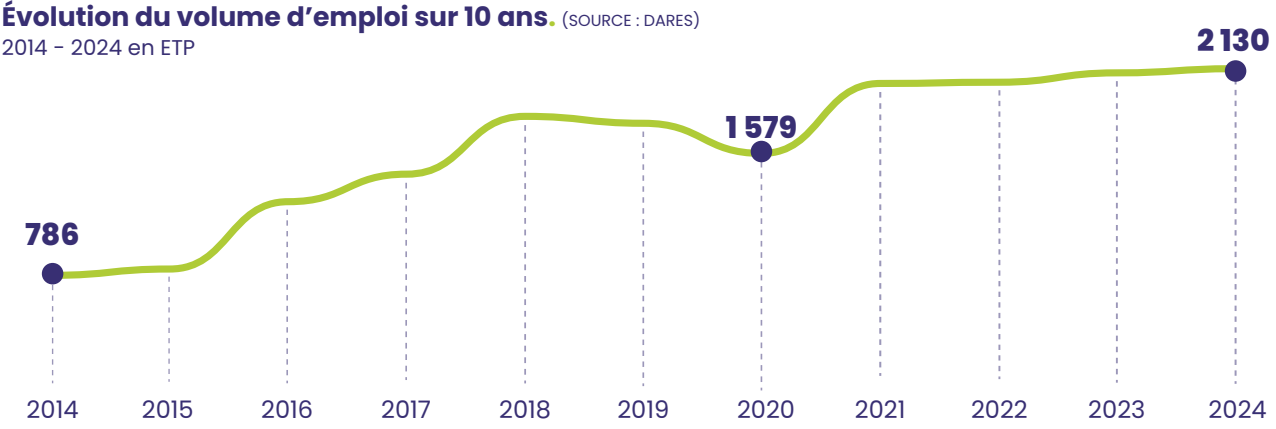

Clé de lecture : en 2024, on recense **2 130 salariés intérimaires** en équivalent temps plein.

QU'EST-CE QUE L'ETP ?
Les données DARES mesurent le volume de travail au cours d'un mois en comptabilisant les équivalents temps plein.

Grands secteurs utilisateurs en 2024 en ETP.

(SOURCE : DARES)

Construction — **51,8 %**

Commerce — **19,7 %**

Industrie — **12,4 %**

Services — **10,1 %**

Transports et entreposage — **6,1 %**

Clé de lecture :
le secteur de la construction représente **51,8 %** du volume d'emploi en ETP en intérim en Guyane.

2 130 **SALARIÉS INTÉRIMAIRES**
en ETP en 2024
dont **30 CDII**

27 **AGENCES IMPLANTÉES**
sur le territoire en 2024

0,3 % du nombre d'ETP total

(SOURCE : DARES)

16,9 % taux de chômage en 2024

2,8 % taux de recours à l'intérim en 2022

(SOURCE : INSEE)

Qui sont les intérimaires qui vivent en Guyane ?

QU'EST-CE QU'UN SALARIÉ INTÉRIMAIRE ?
Un salarié est représenté dès qu'il a réalisé au moins une mission en intérim au cours de l'année 2024.

Catégories socio-professionnelles en 2024.

(SOURCE : S2H)

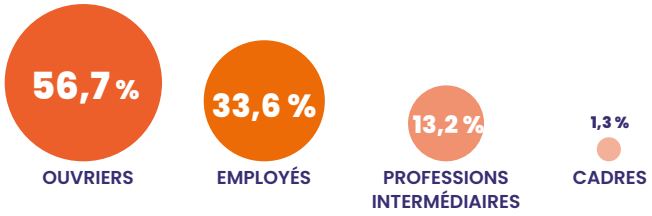

Clé de lecture :

56,7 % des intérimaires vivant en Guyane ont réalisé au moins une mission en tant qu'ouviers. Un intérimaire peut intervenir sur plusieurs missions dans des CSP différentes. La somme des pourcentages peut être différente de **100 %.**
11,5 % des missions d'intérim n'ont pas de CSP renseigné.

7 958
SALARIÉS INTÉRIMAIRES EN 2024

0,3 %
DU NOMBRE TOTAL DE SALARIÉS INTÉRIMAIRES

Top 5 des secteurs utilisateurs en 2024. (SOURCE : S2H)

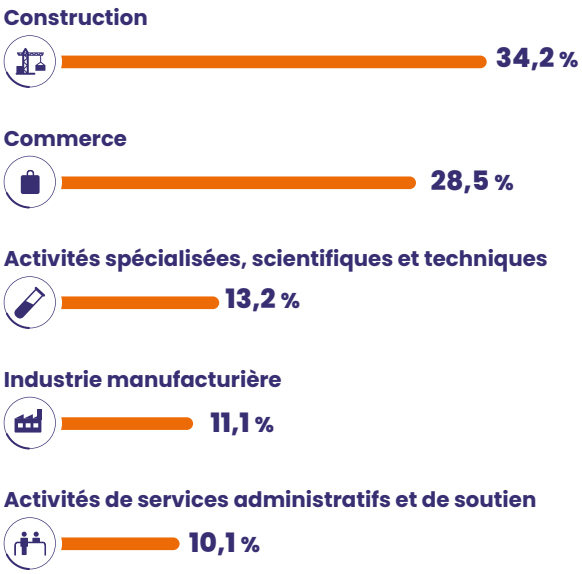

Clé de lecture :

34,2 % des intérimaires vivant en Guyane ont eu au moins une mission dans le secteur de la Construction. Un intérimaire peut intervenir sur plusieurs missions dans des secteurs différents.

Répartion des salariés intérimaires. (SOURCE : S2H)

PAR SEXE ET PAR ÂGE EN 2024

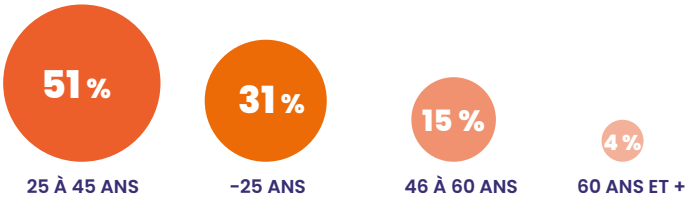

Clé de lecture :

74 % des intérimaires vivant en Guyane sont des hommes.
51 % des intérimaires vivant en Guyane ont entre 25 et 45 ans.

Les principaux métiers occupés par les salariés intérimaires. (SOURCE : S2H)

Ouvriers non qualifiés

- 885 Manutentionnaires non qualifiés
- 820 Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment
- 343 Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés
- 289 Ouvriers non qualifiés divers de type industriel
- 266 Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton
- 189 Ouvriers non qualifiés du second oeuvre du bâtiment
- 153 Nettoyeurs

Ouvriers qualifiés

- 766 Maçons qualifiés
- 362 Ouvriers qualifiés du travail du béton
- 332 Magasiniers qualifiés
- 182 Conducteurs routiers et grands routiers
- 168 Autres ouvriers qualifiés des travaux publics
- 161 Conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bâtiment et des travaux publics
- 154 Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes
- 124 Electriciens qualifiés de type artisanal (y.c. bâtiment)
- 124 Chefs d'équipe du gros oeuvre et des travaux publics
- 82 Conducteurs d'engin lourd de manoeuvre
- 81 Peintres et ouvriers qualifiés de pose de revêtements sur supports verticaux
- 73 Conducteurs livreurs, coursiers

Employés

- 846 Employés de libre service du commerce et magasiniers
- 522 Caissiers de magasin
- 251 Autres vendeurs non spécialisés
- 213 Vendeurs polyvalents des grands magasins
- 175 Agents d'accueil qualifiés, hôtesses d'accueil et d'information
- 172 Agents d'accueil non qualifiés
- 111 Secrétaires
- 110 Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises
- 79 Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration
- 74 Employés administratifs non qualifiés

Professions intermédiaires

- 352 Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente
- 101 Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels

Clé de lecture :

885 intérimaires vivant en Guyane ont réalisé au moins une mission en tant que Manutentionnaires non qualifiés.

Un intérimaire peut intervenir sur plusieurs missions dans des métiers différents.

Retrouver la liste complète des métiers par région, département ou intercommunalité : https://territoire.observatoire-interim-recrutement.fr/

Que faut-il retenir de la formation des intérimaires en Guyane ?

Niveaux d'entrée en formation. (SOURCE : AKTO)

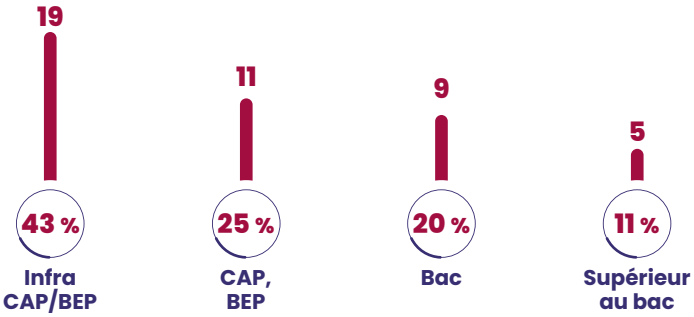

Clé de lecture : **43 %** des apprenants ont un niveau infra CAP/BEP lors de l'entrée en formation.

(SOURCE : AKTO)

44 **APPRENANTS EN 2024**

29 % **PAR RAPPORT À 2023** (34 apprenants)

0 % des apprenants en situation de handicap

QUELS SONT LES PARCOURS DE FORMATION PRÉSENTÉS ICI ?
Mis en œuvre à l'initiative d'une agence d'emploi, ils associent formation et missions en intérim.
Sont présentés ici les CIPI, CDPI, CAR, contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, Pro A, et POEC (définition voir page suivante).

Type de validation en fin de formation. (SOURCE : AKTO)

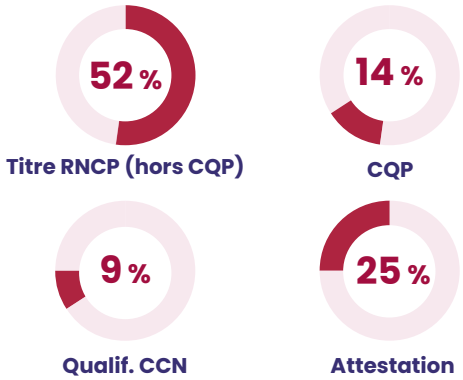

Clé de lecture : **52 %** des formations sont validées par des Titres RNCP.

Durée moyenne des parcours.

291 HEURES

Clé de lecture : en moyenne, la durée des actions de formation est de 291 heures.

Répartition des apprenants. (SOURCE : AKTO)

PAR SEXE ET PAR ÂGE EN 2024

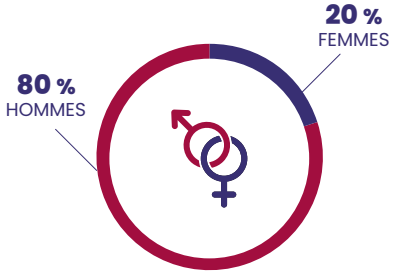

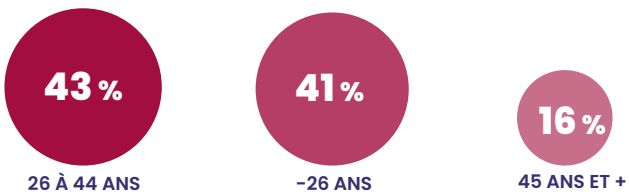

33 ANS
ÂGE MOYEN

Clé de lecture :
80 % des apprenants sur le territoire sont des hommes.
41 % des apprenants ont moins de 26 ans.

Que faut-il retenir de la formation des intérimaires en Guyane ?

Les principaux dispositifs en 2024. (SOURCE : AKTO)

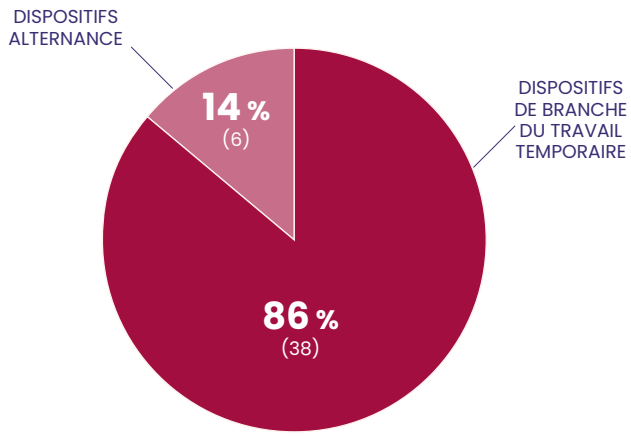

Clé de lecture :

86 % des formations mises en oeuvre par les agences d'emploi du territoire ont été réalisées au travers des dispositifs de branche CIPI / CDPI / CAR.

Intitulés des 5 premières formation NSF / Formacode. (SOURCE : AKTO)

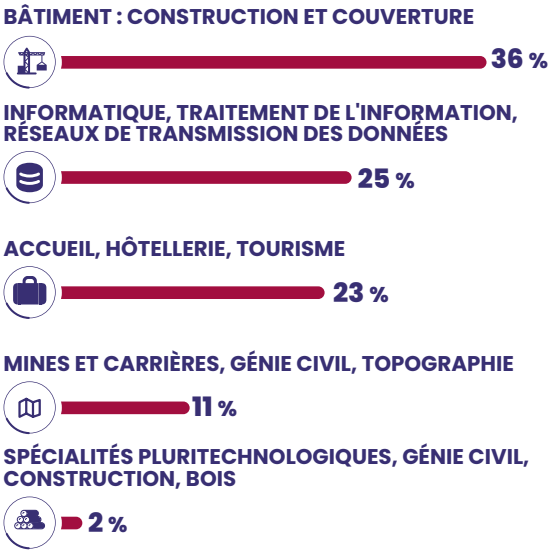

Clé de lecture :

le domaine du Bâtiment : construction et couverture représente **36 %** des formations mises en oeuvre par les agences d'emploi du territoire.

Dispositifs de branche du travail temporaire.

Actions réalisées dans le cadre des :

- **CIPI** (Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire),
- **CDPI** (Contrat de Développement Professionnel Intérimaire),
- et des **CAR** (Contrat d'Alternance Reconversion).

Dispositifs Alternance.

Actions réalisées dans le cadre de :

- **contrat de professionnalisation**,
- **contrat d'apprentissage**,
- ou de **Pro-A**.

Dispositif demandeur d'emploi.

Actions réalisées dans le cadre de **POEC** (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective).

ENGAGÉ
POUR L'EMPLOI INTÉRIMAIRE

A PROPOS DU FPETT :

Créé en 1996, à l'initiative des partenaires sociaux de la branche du travail temporaire, le Fonds Professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire (FPETT) est l'acteur de référence de la sécurisation des parcours et du développement des compétences des salariés intérimaires.

Il finance des parcours de formation et d'accompagnement. Il conçoit également et met en oeuvre des actions et des ingénieries spécifiques visant à renforcer les compétences et à améliorer l'insertion professionnelle des salariés et demandeurs d'emploi intérimaires, quels que soient leurs niveaux et leurs expériences professionnelles. Le FPETT déploie son intervention avec l'appui des équipes d'AKTO, opérateur de compétences présent sur l'ensemble du territoire.

Ses orientations et ses priorités sont définies par un Conseil d'administration paritaire constitué à parts égales de représentants des organisations représentatives des salariés et de l'organisation représentative des employeurs.

Association Loi 1901 à but non lucratif, le FPETT a financé, en 2024, 183 000 actions de formation des intérimaires, grâce aux contributions des entreprises de travail temporaire fixées par accord de branche.

A PROPOS DE L'OBSERVATOIRE DE L'INTÉRIM ET DU RECRUTEMENT :

L'Observatoire de l'Intérim et du Recrutement est l'observatoire prospectif paritaire des métiers et de qualifications de la Branche du travail temporaire.
Il produit des études statistiques et qualitatives à destination de la profession, des salariés et des partenaires du secteur sur les questions d'emploi, de compétence ou encore de santé et sécurité au travail.

FPETT

Fonds Professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire
14 rue Riquet • 75 940 Paris Cedex 19
www.fpett.fr